

n°68

Le

# Buisseran magazine

LE MAGAZINE D'INFORMATIONS DU VILLAGE DE LA BUISSIÈRE

JUILLET 2018

“ Col de l'Alpe ”

- > Participation citoyenne **P.2///**
- > Déclaration annuelle de ruches / CCAS **P.7///**
- > Croq Circle **P.10///**
- > Cinétoiles **P.13///**
- > A noter dans vos agendas **P.19///**
- > Editorial **P.3///**
- > Cérémonie du 8 mai **P.11///**
- > Balade autour du livre **P.16///**
- > Horaires de Mairie **P.19///**
- > Budget 2018 **P.4///**
- > Aire de jeux **P.8///**
- > Travaux 2017/2018 **P.6///**
- > Bien vivre ensemble... **P.9///**
- > Le retour de la Paix **P.12///**
- > Association Loisirs et Sports **P.18///**
- > Horaires des déchetteries **P.19///**





## Le dispositif " PARTICIPATION CITOYENNE "

Le dispositif "PARTICIPATION CITOYENNE" a été lancé en octobre 2017 avec le Major PILLET, Chef des brigades Pontcharra/Allevard.

Il a été formalisé par une convention tripartite entre le préfet, la gendarmerie et le maire. Une façon supplémentaire de veiller à la sécurité des Buisserans tout en les impliquant dans cette démarche et en particulier dans la lutte contre les cambriolages.

Le 13 Juin 2018, dans la salle du conseil municipal, se sont retrouvés l'ensemble des volontaires "référénts" avec l'Adjudant SONTAG, le maire et quelques élus. Le Major PILLET, bien qu'à la retraite, nous a fait l'honneur de se joindre au groupe afin de voir l'aboutissement de ce projet et de participer aux derniers détails de sa mise en œuvre.

Au cours de cette réunion, L'Adjudant SONTAG a rappelé le rôle de chaque référent et répondu aux nombreuses questions face à des cas concrets. Il a précisé que "la participation citoyenne" est pour la gendarmerie la possibilité de bénéficier de leur bonne volonté, de leur connaissance du terrain tout en sachant qu'ils ne

sont en aucun cas ni des gendarmes suppléants, ni une milice, mais des citoyens qui participent à la sécurité de leur village.

Ce dispositif peut et doit encore s'étoffer afin d'être plus performant. Actuellement, il y a 10 volontaires référents, (7 sur le secteur de La Ville et 3 sur le secteur de Les Granges). Il est souhaitable de trouver des volontaires pour les secteurs de Les Granges, de Le Boissieu et la Maladière. Si vous voulez participer à la quiétude de votre village, vous pouvez contacter le maire qui se tient à votre disposition pour vous informer de cette démarche.

---

### LISTE DES RÉFÉRENTS

**La Ville :** GOSSELIN David, GRIMONET Julien, GERARD Laetitia, LEROUSSEAU Sébastien, BORDET Anne- Marie, TISSOT Yvan, MAITRE Hélène.

**Les Granges :** BEUCLER Philippe, MAUSS Stéphane, SERGES Joël

---



## Chers Buisserans !

8  
9  
0  
1

L'été est enfin arrivé mais avec les désagréments de la sécheresse. En effet, nous sommes passés en période d'étiage plus tôt cette année avec une réduction importante du débit des sources. Le pompage du Mayard situé dans la plaine a donc compensé ce déficit d'eau. De ce fait, la pression de la pompe a engendré un brassage de l'eau du réservoir qui a mis en suspension les dépôts.

Ce qui peut expliquer « l'odeur » que vous avez constaté. J'ai demandé à l'ARS une analyse et depuis le réservoir a été vidangé et nettoyé. Je remercie les personnes qui m'ont signalé cette anomalie.

Tant que je n'avais pas les résultats d'analyse et pris la décision de vidanger le réservoir pour son nettoyage, je n'ai pas voulu inquiéter inutilement les Buisserans. Ce qui ne veut pas dire que ce problème n'était pas pris en compte. L'odeur persistant, une analyse mensuelle sera réalisée malgré que l'eau soit bonne à la consommation.

Sur le secteur de la Ville, vous avez constaté également que l'éclairage public restait éclairé toute la journée. L'entreprise Midali chargée de l'entretien de notre réseau traite ce problème. L'horloge défectueuse sera remplacée dès la livraison de la commande. Dans cette attente, l'éclairage est neutralisé.

Une bonne nouvelle à vous annoncer : le pont de la Buissière fera l'objet de travaux de démontage à compter de septembre 2018 par l'entreprise Guintoli. Une période de deux ans de travaux est programmée avant l'inauguration du nouveau pont.

La rénovation de l'église, les travaux commenceront cette année, notre recherche de budget par l'appel aux dons a bien débuté. Le premier mois, nous avons reçu 1900 euros. Je remercie les généreux Donateurs qui participeront à la rénovation de cet édifice patrimonial.

Une dernière nouvelle importante : Chantal notre secrétaire et Christian notre employé communal ont fait valoir leurs droits à la retraite et quittent leur poste le premier décembre 2018.

Il me reste à vous souhaiter de très bonnes vacances.

Soyez assurés de mon dévouement et de celui des élus.

Le Buisseran  
magazine



Magazine municipal  
N°68 - juillet 2018

- /// Directeur de la publication : André Maitre
- /// Directeur de la communication : Christelle Carron
- /// Conception : Print & Design (06 79 88 91 91)
- /// Réalisation : Print & Design
- /// Impression : CEWE best in print
- /// 320 exemplaires
- /// Dépôt légal : 03 août 1994

/// André Maitre  
Maire de La Buisnière

# Budget 2018

Mairie

## Budget 2018

/// Le Conseil Municipal s'est réuni le 6 avril pour voter le Budget Primitif 2018 de notre commune. Ce budget n'intègre désormais plus celui de l'eau et de l'assainissement dont les compétences relèvent de la Communauté de Communes Le Grésivaudan en anticipation de la loi NOTRe.

Ainsi, le Conseil Municipal avait déjà voté à l'unanimité le 30 janvier 2018 la clôture du budget annexe « Eau et assainissement » et l'intégration des résultats au budget général de la commune.

Le budget 2018 est également caractérisé par la nécessité de financer la poursuite de travaux d'aménagement et de voirie d'une part et la rénovation de l'église Saint-Jean-Baptiste d'autre part.

Le budget communal atteint ainsi un total de 2 146 751 euros, avec 712 243 euros de fonctionnement et 1 434 508 euros d'investissement (dont 53 097 euros et 752 590 euros respectivement relatifs à la clôture du budget annexe « Eau et Assainissement »).

### DÉPENSES ET RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE LA COMMUNE

Le total des dépenses prévisionnelles de fonctionnement atteint 712 243 euros avec notamment 196 802 euros de charges à caractère général, 148 067 euros de charges de personnel, 178 622 euros de charges dites de gestion courante.

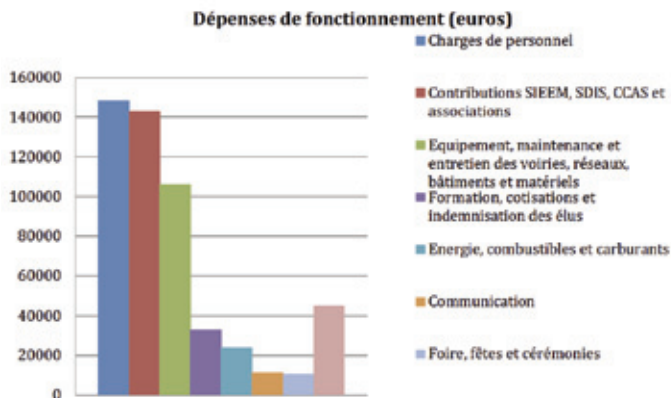
**Les charges à caractère général** regroupent les dépenses d'énergie, électricité, combustibles et carburants (23 800 euros), les charges d'équipement, fournitures, maintenance et entretien des bâtiments publics, voiries, réseaux, terrains et matériels (106 220 euros), l'organisation de fêtes, cérémonies et foire (10 500 euros) et des frais d'affranchissement, télécommunication, annonces et publications (11 200 euros) ; les dépenses restantes regroupent des honoraires et indemnités, assurances, taxes et impôts (45 082 euros).

**Les charges de gestion courante** sont constituées des contributions au Syndicat Intercommunal des Ecoles Élémentaires et Maternelle SIEEM (118 888 euros), au service incendie SDIS (15 347 euros), au CCAS (4 500 euros) et aux associations (4 400 euros) ainsi que les indemnités, frais de formation et cotisations des élus (32 870 euros).

## DÉPENSES ET RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE LA COMMUNE

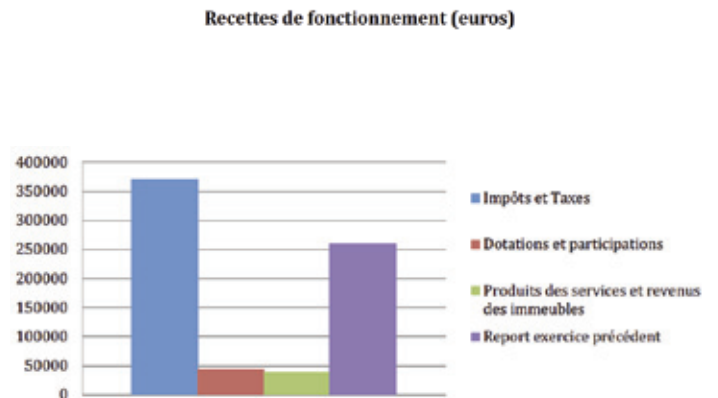
Le total des dépenses prévisionnelles de fonctionnement atteint 712 243 euros avec notamment 196 802 euros de charges à caractère général, 148 067 euros de charges de personnel, 178 622 euros de charges dites de gestion courante.

**Les charges à caractère général** regroupent les dépenses d'énergie, électricité, combustibles et carburants (23 800 euros), les charges d'équipement, fournitures, maintenance et entretien des bâtiments publics, voiries, réseaux, terrains et matériels (106 220 euros), l'organisation de fêtes, cérémonies et foire (10 500 euros) et des frais d'affranchissement, télécommunication, annonces et publications (11 200 euros) ; les dépenses restantes regroupent des honoraires et indemnités, assurances, taxes et impôts (45 082 euros).



**Les charges de gestion courante** sont constituées des contributions au Syndicat Intercommunal des Ecoles Élémentaires et Maternelle SIEEM (118 888 euros), au service incendie SDIS (15 347 euros), au CCAS (4 500 euros) et aux associations (4 400 euros) ainsi que les indemnités, frais de formation et cotisations des élus (32 870 euros).

**Si l'on s'intéresse aux recettes**, les prévisions atteignent 712 243 euros dont 259 490 euros de report de l'exercice précédent. Ces recettes sont essentiellement portées par les impôts et taxes qui représentent 370 998 euros auxquels viennent s'ajouter les dotations et participations avec 43 782 euros et les produits des services et revenus des immeubles à hauteur de 37 973 euros

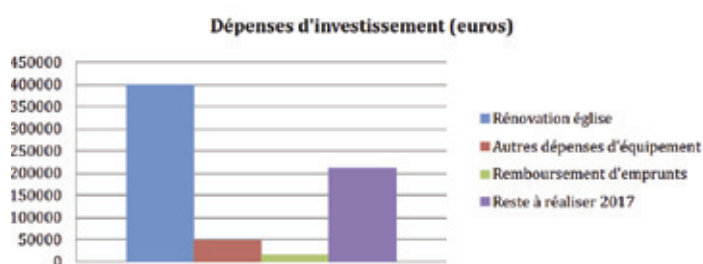


## DÉPENSES ET RECETTES D'INVESTISSEMENTS DE LA COMMUNE

**Les dépenses prévisionnelles d'investissement** atteignent 1 434 508 euros dont 752 590 euros en lien avec la clôture du budget de l'eau et 210 818 euros de reste à réaliser de l'exercice 2017.

L'essentiel des dépenses budgétisées concerne les opérations d'équipement : rénovation de l'église Saint-Jean-Baptiste (400 000 euros), aménagement de la place Abbé Perrin (nouveaux jeux pour enfants) (27 018 euros), modification du PLU (10 000 euros), fin des travaux d'enfouissement des réseaux secs (8 000 euros).

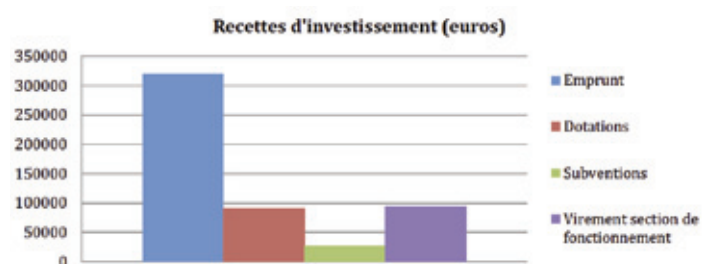
Les remboursements d'emprunts atteignent 16 100 euros et 7 000 euros sont budgétisés à titre de dépenses imprévues.



**Les recettes prévisionnelles d'investissement** atteignent l'équilibre à 1 434 508 euros dont 752 590 euros de reprise de l'excédent d'investissement du budget « Eau et Assainissement » clôturé en 2018.

L'essentiel des recettes proviennent de l'emprunt (320 000 euros), des dotations (90 972 euros) et subventions (27 300 euros). Il faut y ajouter 93 540 euros provenant de la section de fonctionnement.

Ce budget primitif 2018 a été voté et adopté à l'unanimité sans augmentation des contributions directes, les taux d'imposition (taxe d'habitation et taxes foncières) restant identiques à ceux de 2017.





Mairie

## Travaux eau, assainissement et réseaux secs 2017/2018

Voilà dix mois que les travaux ont commencé à l'entrée de notre village, depuis la rue de Granges, en passant par les rues Gaby, Humbert Pilat, Saint Jean Baptiste ainsi que par la route de la Gare et la place des Capitaines. Nous tenons à remercier les Buisserans pour leur patience et leur coopération malgré les désagréments occasionnés.

Depuis fin juin un enrobé bien noir et roulant recouvre enfin les rues ; attention à la vitesse sur ce tapis tout neuf ! Nous avons profité de ces travaux pour faire quelques modifications notamment au niveau de la bascule qui a ainsi été démontée et remplacée par des places de parkings supplémentaires.

Sur la route de la Gare nous avons également profité des travaux pour améliorer et sécuriser la circulation

en installant sur 10 mètres un trottoir, créant ainsi un étranglement, avec un sens prioritaire.

Si ce calvaire lié aux travaux avec leur lot de boue et de poussière n'est plus qu'un mauvais souvenir pour certains Buisserans, il n'est pas terminé pour d'autres car la deuxième tranche de travaux sur la partie basse de la Buisnière a commencé en début d'année 2018. Nous avons espoir que ces travaux se terminent pour cet automne si tout se passe bien.

Nous sommes bien conscients que ces travaux créent une gêne. Dans quelques mois ils ne seront plus qu'un mauvais souvenir et nous pourrons enfin dire que la Buisnière est assainie et ne rejette plus ses effluents dans la nature sans traitement.

## Travaux sur l'éclairage public

Il y a quelques mois par souci d'économie et d'écologie, le conseil municipal a voté l'extinction de l'éclairage public de minuit à cinq heures du matin.

Nous serons en mesure de tester cette mesure dès que les travaux d'enfouissement seront terminés.

Affaire à suivre...





Mairie

## CCAS Centre Communal d'Actions Sociales

### AIDE AUX FAMILLES POUR LES ACTIVITÉS DES ENFANTS

Une aide financière de **35 euros** par enfant scolarisé en maternelle ou école élémentaire, est accordée aux familles de la commune pour les activités sportives ou culturelles. Une seule aide sera délivrée par enfant quelque soit le nombre d'activités pratiquées. Les demandeurs devront fournir en mairie **avant le 31 octobre** un **justificatif de domicile** et une **attestation d'inscription** indiquant le montant total payé à l'organisateur de l'activité.

### AIDE AUX FAMILLES POUR LA HALTE GARDERIE

Une aide financière d'un montant de **0,50 cts euros** de l'heure avec un maximum de 20 heures par mois et par enfant est accordée.

Les demandeurs devront fournir en mairie un **justificatif de domicile** sur la commune et **factures acquittées de la halte-garderie**.

### AIDE AUX FAMILLES NON IMPOSABLES POUR LA LOCATION DE TÉLÉVISION LORS D'UNE HOSPITALISATION DANS UN SERVICE DE MÉDECINE OU DE CHIRURGIE.

Une aide financière d'un montant de **50 euros** maximum est accordée.

Les demandeurs devront fournir en mairie **une demande écrite au CCAS** accompagnée d'une **facture acquittée de location de télévision** et d'un **avis de non imposition**.

Mairie

## Déclaration annuelle de ruches : Du 1<sup>er</sup> septembre au 31 décembre

**/// La déclaration de ruches est une obligation annuelle pour tout détenteur de colonies d'abeilles, dès la première ruche détenue.**

Elle participe à :

- La gestion sanitaire des colonies d'abeilles,
- La connaissance de l'évolution du cheptel apicole,
- La mobilisation d'aides européennes pour la filière apicole française,

Elle doit être réalisée chaque année, entre le **1<sup>er</sup> septembre et le 31 décembre**. Toutes les colonies sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, en ruchettes ou ruchettes de fécondation.

Une procédure simplifiée de déclaration en ligne a été mise en place sur le site :

<http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr/>

En cas de besoin, contactez le service d'assistance aux déclarants :

- Mail : [assistance.declaration.ruches@agriculture.gouv.fr](mailto:assistance.declaration.ruches@agriculture.gouv.fr)
- Téléphone : 01 49 55 82 22

### A NOTER :

Pour les nouveaux apiculteurs ou les apiculteurs souhaitant obtenir un récépissé de déclaration actualisé, il est possible de réaliser une déclaration hors période obligatoire (entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 Août 2018).

Cette démarche ne dispense cependant pas de la déclaration annuelle de ruches (à réaliser obligatoirement entre le 1<sup>er</sup> septembre et le 31 décembre 2018)



## Mairie

# Aire de jeux

En Mai 2017, un état des lieux des jeux a été fait durant lequel nous avons pu constater que certains avaient fait leur temps.

Suite à la présentation de ce nouveau projet, le conseil municipal a voté et a décidé de procéder au remplacement des jeux les plus vétustes.

Sur l'ensemble, il est prévu de garder la balançoire qui est récente ainsi que la petite maison qui est encore en état et ne présente pas de signe de fatigue.

L'entreprise Kompan a été retenue et procédera au montage des nouveaux jeux.

Il est prévu que cet automne, les enfants qui auront entre 4 et 12 ans pourront jouer sur un ensemble trois tours avec toboggan en aluminium qui aura une meilleure résistance

au temps. Les plus petits auront également leur toboggan (tranche d'âge de 2 à 6 ans).

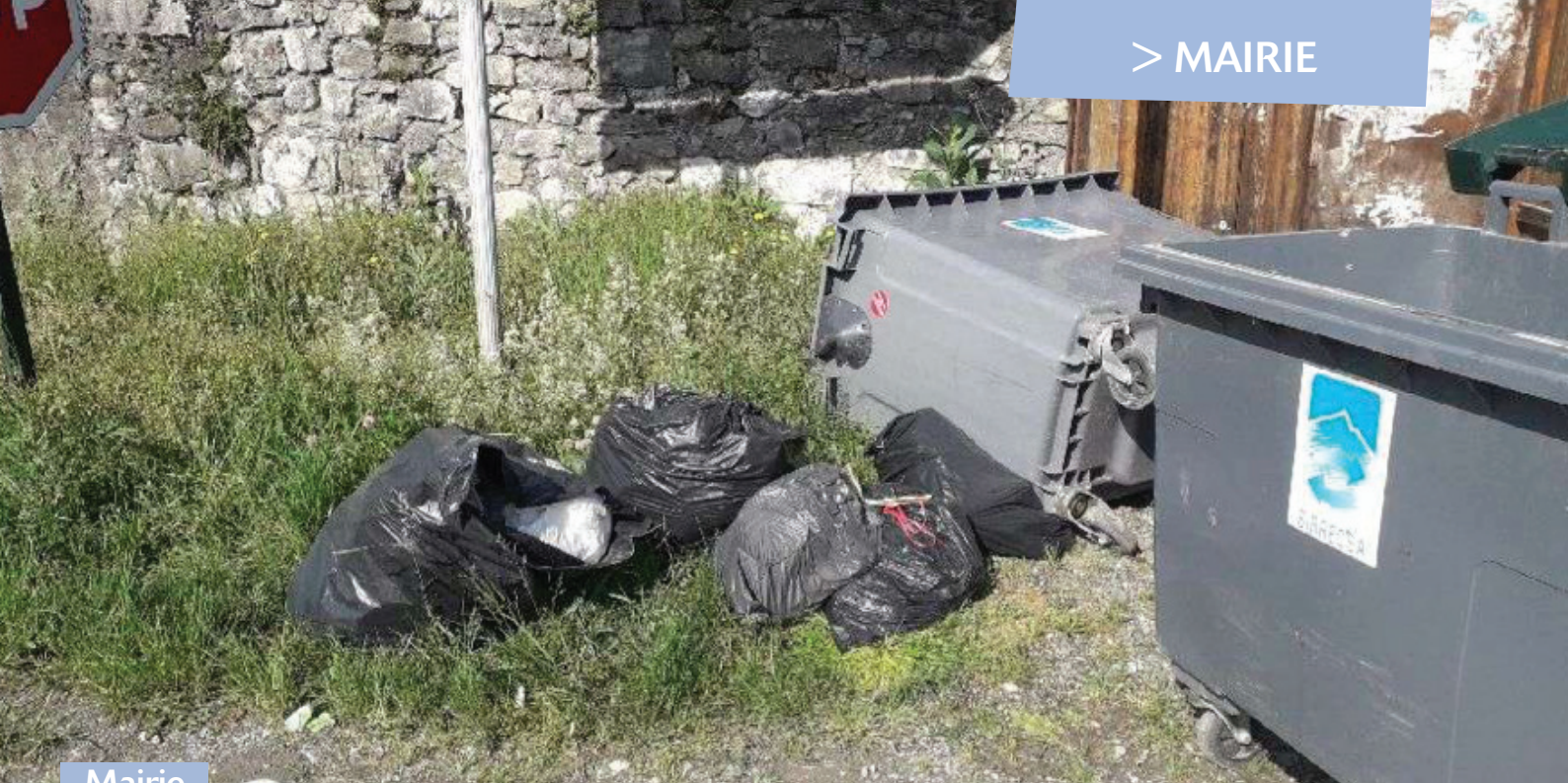
Les travaux vont se réaliser en deux temps :

- une première partie pour la dépose des anciens jeux ainsi que l'enlèvement de l'ancien gravier.
- une seconde partie pour la pose des nouveaux jeux ainsi que du nouveau gravier (+ géotextile)

Toutes ces opérations auront lieu dès que possible suivant la disponibilité des entreprises.

Notre village accueille de nouvelles familles, les enfants pourront donc se retrouver et partager de bons moments sur cette belle « place », un bon moyen pour que petits et grands fassent connaissance.





Mairie

## Bien vivre ensemble...

Les équipes de collecte des ordures ménagères nous signalent être de plus en plus gênés par des haies, des branches d'arbres et autres végétaux qui ont poussé rapidement, vu la météo très favorable à leur croissance !

En effet, les végétaux plantés en bordure de voies communales et chemins ruraux sont soumis à réglementation, et les propriétaires riverains doivent répondre à certaines obligations à ce sujet.

Le conseil municipal vous demande de bien vouloir élaguer vos arbres qui jouxtent les voiries afin de ne pas gêner la circulation et faciliter le passage du camion de collecte.

Les conteneurs poubelles situés au carrefour de la RD 1090 et la rue Humbert Pilat ont fait l'objet de dégradations et incivilités, cinq conteneurs renversés et couvercles cassés, sacs poubelles dispersés.



Afin de conserver le patrimoine du village, nous avons fait le choix de laisser nos bassins en eau.

Nous demandons en conséquences de respecter ces lieux remarquables et de ne pas les polluer avec des déchets.



Mairie

## Crop Circle

"Crop Circle" (\*) ou Le mystère du cercle brûlé de la Buisnière a été élucidé !

Cela est arrivé ce 23 juin... comme l'année dernière !

Certains ont passé un après-midi à jouer sur le terrain de boule, d'autres à vaquer à leurs occupations, et quelques-uns à réviser leurs derniers examens, voire pour les plus prudents à ne rien faire qu'attendre et observer.

Les friteuses ont été branchées et les diots préparés. Avec la chaleur de l'été, quelques boissons fraîches furent les bienvenues.

A chaque table une discussion animée.  
Puis la nuit tombe, les lumières du quartier se sont éteintes ...

Monté la veille, le cône de bois se dresse à presque 3 mètres. Monsieur le maire se penche à son pied, et c'est là qu'il la voit !

C'est d'abord une petite flamme !  
Que dis-je, une flammèche, une minuscule petite danseuse !  
Le feu se propage alors à l'intérieur, on aperçoit ici ou là la rougeur grandir et s'épanouir.

Et en quelques secondes, la voilà transformée en un grand brasier. Il tient à distance son monde...

C'est la Saint Jean !

Cette grande fête traditionnelle dont les premières traces remontent à l'Antiquité pour le solstice d'été.

Le lendemain, il ne reste dans le champ que la trace d'un cercle brûlé. Mais le souvenir de cette tradition se perpétue de génération à génération.

*\* Crop Circle : cercle de végétaux couchés ou brûlé parfois que l'on trouve dans les champs. Certain l'explique par des phénomènes paranormaux...*

Le cercle de la Buisnière est l'œuvre de terrestres extras ! (Ni voyez là rien d'autre que l'amour des mots et de ses jeux).





Mairie

## Cérémonie du 8 Mai

/// C'est à 10 heures 30 que les représentants des associations d'anciens combattants, le maire, les élus et des représentants de Barraux et de Pontcharra se sont retrouvés pour cette cérémonie en mémoire du 73<sup>e</sup> anniversaire de la capitulation de l'Allemagne.

Autour du monument aux morts, le maire a remercié les présents, nombreux en cette période de ponts.

Au cours de cette cérémonie, les messages officiels de l'Union fédérale des associations françaises d'anciens combattants et de la secrétaire d'Etat auprès de la ministre des Armées ont été lus et des gerbes ont été déposées devant le monument aux morts.

La cérémonie s'est clôturée par un vin d'honneur offert par la Municipalité.





## Intercommunalité

# Le retour de la Paix

Le comité de pilotage des six communes, composé d'élus et de non élus des communes de Barraux, Chapareillan, La Buissière, La Flachère, Sainte Marie d'Alloix et Sainte Marie du Mont ainsi que du lieutenant-colonel FOURNAGE, Délégué Militaire Départemental Adjoint de l'Isère, prépare une nouvelle exposition sur le thème « Le retour de la Paix » pour commémorer la fin de la Première Guerre Mondiale.

Le comité se réunit régulièrement pour mettre sur pied cette exposition, dans le but de promouvoir le devoir de mémoire et de rendre hommage à ceux qui se sont battus pour que vive la paix.

L'exposition se déroulera du 10 au 25 novembre 2018 au fort Barraux.

Elle fera la part belle au sport, aux arts et à la culture, thèmes qui seront mis à l'honneur autour de diverses expositions venant de l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre (ONAC) et du 140<sup>e</sup> régiment d'infanterie de Grenoble.

Les parrains seront cette année Jean KOGEJ, agrégé d'histoire et conférencier, et Bernard THEVENET, double vainqueur du Tour de France.

Nous sommes toujours preneurs d'idées, de documents, d'objets en lien avec cette période pour enrichir notre exposition.

N'hésitez pas à contacter la mairie ou Laëtitia PEROTTO



Philippe Aureille



*De juin à septembre*



Pour votre confort  
apportez  
un siège pliant !

*C'est gratuit et c'est à la tombée de la nuit !*

Plus d'informations en mairies,  
sur [www.le-gresivaudan.fr](http://www.le-gresivaudan.fr)  
et [www.espace-aragon.fr](http://www.espace-aragon.fr)



# Festival Cinétoiles

## Rendez-vous du 15 juin au 8 septembre dans 43 communes du Grésivaudan

Le Grésivaudan, en partenariat avec les communes, organise, comme chaque été, le festival Cinétoiles. 43 séances de cinéma en plein air sont programmées aux 4 coins du territoire. À l'affiche de cette édition 2018 : 25 films grand public à découvrir ou redécouvrir gratuitement du 15 juin au 8 septembre. Profitez des douces nuits d'été pour vous faire une toile, la tête dans les étoiles !

Les séances débiteront à la tombée de la nuit et seront précédées, dans certaines communes, d'un moment convivial sous la forme d'un atelier, d'un pique-nique ou d'une autre animation.

### Liste des films (par ordre alphabétique) et dates des séances dans les communes :

➤ **À bras ouverts** - Comédie de Philippe de Chauveron

Samedi 7 juillet à Saint-Pancrasse

➤ **À fond** - Comédie de Nicolas Benamou

Jeudi 12 juillet à Villard-Bonnot

➤ **Au-dessus du Monde** - Documentaire de Véronique, Anne et Eric Lapiéd

En complément, Les brebis de mon père (21 minutes) : l'épique descente d'un troupeau de moutons pris par la neige en Haute-Maurienne à 2700m.

Jeudi 23 août à Goncelin

➤ **Baby Boss** - Film d'animation de Tom Mcgrath

Vendredi 6 juillet à Tencin

➤ **Ballerina** - Film d'animation de Eric Summer et Eric Warin - À partir de 7 ans

Mercredi 4 juillet à La Flachère

Dimanche 8 juillet à Pinsot

➤ **Captain Fantastic** - Drame de Matt Ross

Vendredi 22 juin à Revel

Vendredi 29 juin à Saint-Maximin

Dimanche 8 juillet au Touvet

Vendredi 31 août à La Terrasse

➤ **Django** - Biopic musical d'Etienne Comar

Vendredi 3 août à La Ferrière

➤ **Heidi** - Fiction de Alain Gsponer - À partir de 7-8 ans

Samedi 1<sup>er</sup> septembre à Sainte-Marie du Mont

➤ **L'Ascension** - Comédie de Ludovic Bernard

Samedi 23 juin à Saint-Mury Monteymond



Contact presse

Nacima Yakouben - Direction de la communication - Le Grésivaudan

Tél. : 04 76 90 92 30 - [nyakouben@le-gresivaudan.fr](mailto:nyakouben@le-gresivaudan.fr)

- **L'éveil de la permaculture** - Documentaire d'Adrien Bellay  
Vendredi 20 juillet Saint-Vincent de Mercuze
- Samedi 28 juillet aux Adrets
  - **L'Odysée de Pi** - Film d'aventures de Ang Lee - À partir de 10 ans
- Samedi 1<sup>er</sup> septembre au Versoud
  - **La jeune fille et son aigle** - Documentaire d'Otto Bell
- Samedi 28 juillet à Saint-Hilaire du Touvet. À l'occasion de Cinétoiles, le funiculaire vous transportera en nocturne pour 4€ l'aller-retour.
- Samedi 25 août à La Buissière
  - **La La Land** - Comédie musicale de Damien Chazelle
- Vendredi 24 août à Saint-Martin d'Uriage
- Mercredi 29 août à Saint-Nazaire les Eymes
  - **La Vache** - Comédie de Mohamed Hamidi
- Vendredi 15 juin à La Chapelle du Bard
  - **Les Trolls** - Film d'animation de Mike Mitchell
- Vendredi 24 août à Pontcharra
  - **Lion** - Film d'aventures de Garth Davis
- Jeudi 5 juillet à Biviers
- Vendredi 6 juillet à La Combe de Lancey
- Jeudi 26 juillet à Allevard
- Jeudi 23 août à Bernin
- Samedi 8 septembre à Montbonnot
  - **Ma Vie De Courgette** - Film d'animation de Claude Barras - À partir de 9 ans
- Samedi 30 juin à Sainte-Marie d'Alloix
- Mercredi 18 juillet à Barraux
- Jeudi 2 août à Crolles
- Samedi 11 août à Saint-Bernard du Touvet
  - **Médecin de campagne** - Comédie dramatique de Thomas Lilti
- Vendredi 29 juin à Saint-Jean le Vieux
  - **Moi, Daniel Blake** - Drame de Ken Loach
- Samedi 7 juillet à Laval
  - **Norm** - Film d'animation de Trevor Wall - À partir de 6 ans
- Mardi 21 août au Cheylas
  - **Patients** - Comédie dramatique de Grand Corps Malade et Mehdi Idir
- Vendredi 27 juillet à Crêts en Belledonne
  - **Radin !** - Comédie de Fred Cavayé
- Samedi 25 août à Champ-près-Frogès (en partenariat avec la commune de Frogès)
  - **Raid Dingue** - Comédie de Dany Boon
- Samedi 30 juin à Sainte-Agnès
- Jeudi 5 juillet à Saint-Ismier
- Jeudi 19 juillet à Lumbin
- Vendredi 20 juillet à Chapareillan
- Vendredi 31 août à La Pierre
  - **Sage Femme** - Comédie dramatique de Martin Provost
- Jeudi 2 août à Theys
  - **Your Name** - Film d'animation de Makoto Shinkai - À partir de 10 ans
- Jeudi 19 juillet à Chamrousse

**Pour votre confort, apporter un siège pliant et une couverture !**

**Pour certaines séances, possibilité de repli en intérieur en cas de mauvais temps  
Renseignements en mairie auprès des communes participantes**

[www.le-gresivaudan.fr](http://www.le-gresivaudan.fr)



Association

## " Balade autour du livre " : Une fin d'année pour petits et grands

/// L'association « Balade autour du livre », après un début de saison tourné vers la jeunesse, termine l'année avec la journée traditionnelle Balade autour du livre, en offrant à des publics diversifiés des animations variées autour de la littérature et des arts du spectacle.

### UN PETIT RETOUR EN ARRIÈRE

Le début d'année a vu la confirmation du succès de la pièce de théâtre « Les Héritiers » d'Alain Krief, à La Terrasse, jouée par la troupe « Les Théâtr'eux ».

L'association a également permis aux écoles de La Buissière et de Sainte Marie d'Alloix d'accueillir l'autrice-

illustratrice Laetitia Devernay pour 5 ateliers de créations autour du papier.

Ces rencontres furent magnifiques, riches de partages et d'enthousiasme. Cette animation avait été précédée par un spectacle « Minute papier », qui avait rassemblé plus de 70 personnes à la salle des fêtes.





## UICG : LES COURS REPRENENT EN SEPTEMBRE

L'Université Intercommunale du Grésivaudan, partenaire de l'association à La Buissière, revient dès le 2 octobre, pour 12 séances, le mardi de 18h30 à 20h00, avec la deuxième partie de « L'histoire comparée du judaïsme, du christianisme et de l'islam », menée par Yves Santamaria.

*Pour tous renseignements et inscriptions, consulter le site [www.uicg.fr](http://www.uicg.fr)*

## DIMANCHE 14 OCTOBRE : 16<sup>ÈME</sup> BALADE AUTOUR DU LIVRE, À L'HEURE DE LA LITTÉRATURE ET DU JEU

Le thème de la prochaine balade « Les jeux » attirera petits et grands autour de quiz, de concours de nouvelles, de 18 jeux (« Le Bois des Jeux »), de spectacles (Gildas 1900)... et toujours des auteurs, des vide-bibliothèques, le long des rues du village, à pied ou en calèche.

Cette année, plus de 20 auteurs régionaux seront présents pour accueillir leurs publics et partager avec eux des moments intenses, avec, comme tête d'affiche, un écrivain que les jeunes et les adolescents connaissent bien, Eric Tasset, auteur de la série « Thomas Passe-Mondes ».

Le 16<sup>ème</sup> concours de nouvelles gratuit est lancé depuis quelques semaines, pour tous les amateurs : sujet libre et 3 catégories d'âge, avec remise des prix lors de la balade, à la salle Jean Pin. Les modalités d'inscription sont à retrouver sur le site, ainsi qu'à la mairie de La Buissière.

Mais, en attendant, l'équipe de bénévoles cogite, prépare, trie les livres... pour faire de cette journée la plus belle des fêtes.

### « LIVRES EN BALADE »

Les amoureux des livres peuvent échanger des romans sur les étagères de livres en libre circulation à Pontcharra, Goncelin, Le Touvet, Saint-Vincent-de-Mercuze. « Livres en balade » est un petit coup de pouce salvateur pour les lecteurs et pour la planète. Merci aux bénévoles qui sont en charge des réapprovisionnements.

### 2019 – THÉÂTRE :

Les « Théâtre'eux » présenteront leur prochaine pièce en mars 2019 dans le village, et en avril dans des communes avoisinantes. C'est « Le béret de la tortue », de Jean Dell et Gérald Silbeyras, qui sera à l'affiche. Les acteurs, toujours motivés, répètent et se préparent à épater les futurs spectateurs.

L'association s'engage pour le village et pour le territoire, comme tant d'autres associations. Ses membres méritent le soutien et l'encouragement des publics et des collectivités. Sans eux, la vie serait encore et toujours plus triste...

*Pour tout renseignement complémentaire ou si vous désirez intégrer l'association :*

*[baladeautourdulivre38530@gmail.com](mailto:baladeautourdulivre38530@gmail.com)*





Association

## Association Loisirs et Sports

### ÉVÉNEMENTS :

#### Inscriptions saison 2018/2019 :

- vendredi 7 septembre de 16H30 à 18H à la mairie de La Buisnière
- samedi 8 septembre de 14H à 18H au Forum des associations à Pontcharra
- lundi 10 septembre de 16H30 à 18H à la mairie de La Buisnière

#### Assemblée générale de l'association :

vendredi 21 septembre à 19H

Vous avez de nouvelles idées d'activités, vous souhaitez participer à la vie de l'association, contactez-nous !

[contact.loisirsetsports@gmail.com](mailto:contact.loisirsetsports@gmail.com)

Franckie Thuillier : 04 76 45 85 34  
 Catherine Candela : 04 76 33 98 53  
 Valérie Torrielli : 06 31 69 49 54

### PLANNING DES ACTIVITÉS 2018/2019 :

Lundi (à partir de 16h30) :

- Éveil corporel (à partir de 3 ans)
- Gym (à partir de 6 ans)
- Cuisses Abdos Fessier adultes

Mercredi :

- De 16H15 à 18H15 : Scrapbooking (enfants/ados)
- De 18h30 à 20H30 : Scrapbooking adultes

Mercredi :

- De 10H15 à 11H15 : Pilates (adultes)
- De 19H à 20H : Pilates (adultes)

Jeudi :

- De 8H45 à 11H15 : Couture (adultes)
- À partir de 17H : Danse modern'jazz (enfants/ados) 3 cours



Informations

# A noter dans vos agendas

**Cinéoile**

Le samedi 25 aout sur terrain de foot, film "la jeune fille et son aigle"

**Repas des aînés**

Le dimanche 25 novembre à la salle des fêtes avec pour thème les Jeux Olympiques

**Le pot des nouveaux**

Le samedi 6 octobre à 11h la salle des fêtes

**Gouté de Noel des enfants**

Le dimanche 16 décembre à 16h

**La cérémonie du 11 novembre**

Le dimanche 11 novembre devant le monument aux morts (horaire à préciser)

**Foire des bourgeons**

Le dimanche 31 mars 2019

**Exposition centenaire au Fort Barraux**

Du 10 au 25 novembre

MAIRIE DE LA BUISSIÈRE

Le secrétariat de mairie est ouvert au public :

Le matin de **8 à 12 h** du **LUNDI** au **VENDREDI**  
L'après midi de **16 à 18 h** le **LUNDI** et le **VENDREDI**

communelabuissiere@orange.fr  
04 76 97 32 13

LES HORAIRES DES DECHETTERIES

Déchetterie	Adresse	Horaires d'ouverture	Contact
Le Cheylas	Route de la Buisnière 38570 Le Cheylas	Lundi : 14h à 18h (19h en été) Mardi, Jeudi : de 8h à 12h Samedi : de 8h à 12h et 14h à 18h (19h en été)	SIBRECSA ( Syndicat Intercommunal du Bréda et de la combe de Savoie) Tél. 04 76 97 19 52 <a href="mailto:ambassadeur.sibreca@orange.fr">ambassadeur.sibreca@orange.fr</a>
Pontcharra	ZI de pré Brun 38530 Pontcharra	Mardi et Jeudi : de 14h à 18h (19h en été) Lundi, mercredi, ve, dredi et samedi : dec 8h à 12h et 14h à 18h (19h en été)	SIBRECSA ( Syndicat Intercommunal du Bréda et de la combe de Savoie) Tél. 04 76 97 19 52 <a href="mailto:ambassadeur.sibreca@orange.fr">ambassadeur.sibreca@orange.fr</a>
Le Touvet	La Prat 38660 Le Touvet	Du lundi au Dimanche de 8h30 à 17h45 Fermeture annuelle le 1 <sup>er</sup> janvier, le 1er mai et le 25 décembre	Service de collecte et Traitement des déchets du Grésivaudan Tél 04 76 08 03 03 ou 04 38 72 94 30 <a href="mailto:dechetsmenagers@le-gresivaudan.fr">dechetsmenagers@le-gresivaudan.fr</a>

# Nos artisans, commerçants et producteurs ...

**Les Fruits des Dauphins**

**Vente directe**

Fruits, Noix,  
Légumes, Jus...



446. Rue De Granges  
38530 La Buisnière  
Tel : 04 76 08 55 33  
www.lesfruitsdesdauphins.com



**BATTERIES 38**

ESPACE EMERAUDE - RD 1090  
04.76.99.20.02 - pontcharra@batteries38.com  
siret : 41237690700041

**CARRON Thierry**

**Maçonnerie - Terrassement**  
**T P - Rénovation**



Tél / Fax 04 76 97 60 83  
Port. 06 09 55 25 83  
sarl.carronthierry@orange.fr  
73 route du Boissieu  
38530 La Buisnière



**GÎTE**  
LE RÊVE DE BLANCHE

Capacité : 4-5 personnes

447 Rue Château Dauphin  
38530 La BUISSIÈRE

Mail : [gite.lerevedeblanche@hotmail.com](mailto:gite.lerevedeblanche@hotmail.com)  
Tel : 06-84-57-17-57

[www.facebook.com/giteleavedeblanche](https://www.facebook.com/giteleavedeblanche)

**Scierie MOSCA**



**BOIS DE CHARPENTE**  
**BOIS DE CHAUFFAGE**

Route du Chatelard  
LA BUISSIÈRE  
[scieriemosca@gmail.com](mailto:scieriemosca@gmail.com)

Tél : 04 76 97 61 95  
Fax : 04 76 68 31 77  
[www.scieriemosca.fr](http://www.scieriemosca.fr)



**Les Charpentes Du Granier**  
Maison DURIF depuis 1931  
[phdurif@wanadoo.fr](mailto:phdurif@wanadoo.fr)

Mr Durif  
charpente couverture zinguerie  
ossature bois,

06 08 57 01 04  
222 Chemin de Cognin  
38530 La Buisnière

**PONTCHARRA AUTOMOBILES**  
RN 90  
04.76.97.86.70

**ANNE SO TRAITEUR**  
2545 RN90 Batiment le chaos  
06.61.92.94.03  
[annesophiecoquand@yahoo.fr](mailto:annesophiecoquand@yahoo.fr)

**GRÉSINOIX**  
105 Chemin Clos  
04.76.92.37.45  
[gresinoix@gmail.com](mailto:gresinoix@gmail.com)

**AFFÛTAGE LAPIERRE**  
561 rue du Château Daupin  
04.76.08.49.22 / 06.80.08.76.84  
[veronique.lapierre38@orange.fr](mailto:veronique.lapierre38@orange.fr)

**GITE « LE BOISSIEU »** Gite de France Isère  
10 place Denis Salvaing de Boissieu 38530 La Buisnière  
04.76.08.49.19  
[gilbert.charvet0666@orange.fr](mailto:gilbert.charvet0666@orange.fr)

**LA GRANGE DU BOISSIEU**  
**EXPOSITIONS D'ART CONTEMPORAIN**  
Place Denis Salvaing de Boissieu, Le Boissieu  
[info@lagrangeduboisieu.fr](mailto:info@lagrangeduboisieu.fr)